

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[194_Lettres de membres de la famille d'Orléans à Guizot : 1846-1874](#)[Item](#)[\[Val Richer\], le 3 avril 1871, François Guizot à Louis d'Orléans](#)

[Val Richer], le 3 avril 1871, François Guizot à Louis d'Orléans

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Famille royale \(France\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Fusion monarchique, Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Collection 194_Lettres de membres de la famille d'Orléans à Guizot : 1846-1874

Ce document est une réponse à :

[Teddington, le 7 mars 1871, Louis d'Orléans à François Guizot](#)□

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Date1871-04-03

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote8 bis, AN : 163 MI 42 AP 194 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), [Val Richer], le 3 avril 1871, François Guizot à Louis d'Orléans, 1871-04-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8632>

Informations éditoriales

DestinataireOrléans, Louis Charles Philippe Raphaël d' (duc de Nemours)
(1814-1896)

Lieu de destinationTeddington (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 04/06/2025

au duc de Nemours

3 avril 1871

2

8 bis

Monsieur

Votre dernière lettre du 7 mars m'a causé une vive satisfaction. Je vous en ai écrit une autre. Je suis informé que trois membres de l'Assemblée nationale, appartenant à la droite, se sont rendus auprès de Mgr. le duc d'Orléans, l'ont entretenu de la fusion nécessaire entre les deux éléments du parti conservateur monarchique et entre les deux branches de la famille royale, en qu'ils ont trouvé en lui les mêmes idées et reçu de lui les mêmes assurances que V. A. R. m'a transmises par sa lettre du 7 mars. Il n'y a donc plus, de la part des Princes des deux branches de la maison de France, aucun obstacle ni aucun travail contradictoire quant à ~~l'accomplissement~~ la fusion. C'est entre les deux éléments du parti conservateur monarchique qu'il faut d'abord qu'elle s'opère. Les événements contribueront, plus que toute autre cause et toute autre force, à amener ce résultat si désirable; mais il est

nécessaire que les hommes politiques aussi y
travaillent. Beaucoup d'autres eussent, dans les
deux fractions du parti conservateur, monar-
chique y sont déjà résolus à l'œuvre.
Le langage et les courants de V. G. R., des
Primes, vos frères et de Mgr. le Comte de
Paris auront beaucoup d'influence sur ceux
de leurs amis qui hésitent encore. Je ne
permets de recommander ceci à l'attention
de V. G. R. Il n'y a pas de conduite
plus patriotique, plus loyale et plus
efficace que de remettre cette grande
question à la France elle-même et à ses
représentants légaux et libres. La sera alors
la responsabilité de la décision, et de la
aussi viendra à la décision son autorité.
La nation seule a droit de prononcer et
peut seule prononcer efficacement entre
les deux formes de gouvernement libre
et représentatif, elle avec leurs
principes et leurs histoires, la République
et la Monarchie constitutionnelle,

Dans l'état actuel
la question est
assez difficile à
voir quant au
le pour.

Avec l'union

de

le

Dans l'état actuel des faits et des esprits,
la question ainsi posée restera encore
assez difficile à résoudre, soit en elle-même,
soit quant au moment opportun pour
la poser.

Avec respect, Mgr, je suis toujours
de N. à R.

Le plus respectueux et
le plus affectueux serviteur